



# COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU CALVADOS



## Coupon de pré-inscription au Championnat du Calvados de tir en salle individuel "Adultes" Verson – samedi 3 et dimanche 4 février 2018

### Procédure de pré-inscription :

Lorsqu'un archer licencié dans un club du Calvados souhaite participer au Championnat du Calvados de tir en salle individuel "Adultes" du samedi 3 février et dimanche 4 février 2018, il convient d'adresser **au plus tard le 18 janvier 2018** (cachet de la poste faisant foi) le bulletin de pré-inscription qui figure au bas de ce document, accompagné du droit d'inscription :

- **Inscription individuelle = bulletin d'inscription + chèque de 8.00 € ;**
- **Inscription(s) par le Club = 1 bulletin d'inscription par archer + chèque du montant global des droits (nb d'archers X 8.00 €).**

La liste des archers sélectionnés figurera sur le site du Comité Départemental – [www.tiralarc-cd14.fr](http://www.tiralarc-cd14.fr) - à partir du **23 janvier 2018**. Les derniers concours sélectifs sont ceux des **20 & 21 janvier 2018**.

Les chèques des sélectionnés seront mis à l'encaissement le lendemain du championnat, ceux des archers pré inscrits mais non sélectionnés seront retournés ou remboursés au club au cours de la semaine suivant le championnat.



Je souhaite participer au championnat du Calvados de tir en salle individuel "Adultes"  
Verson - Samedi 3 février & dimanche 4 février 2018

<b>Nom</b>		<b>Prénom</b>	
n° licence		Club de	
Catégorie*	<b>S – V – SV</b>	Sexe*	<b>Femme – Homme</b>
Arc utilisé*	<b>CL – CO</b> <b>BB</b> (adultes & juniors)	<b><u>Inscription par le club :</u></b> Ce bulletin fait partie d'un envoi de ..... accompagné d'un chèque de ..... €	

\* entourer

- **Inscription individuelle : bulletin + chèque de 8.00 €**
- **Inscription par le club : bulletin individuel + chèque de (nb X 8.00 €)**

Chèque à l'ordre de : **LES ARCHERS DE L'ODON**

### Adresser le tout à :

Roger ADAM – CD 14  
20 rue du Parc du Château  
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

**Au plus tard le 18 janvier 2018.**